

## **POLITIQUE QUALITE DU CFA FORMASUP AIN-RHONE-LOIRE**

Le dispositif de l'apprentissage dans l'Enseignement Supérieur relève d'un partenariat étroit entre le tissu économique représenté par les organisations interprofessionnelles, professionnelles et consulaires d'une part et le monde de l'enseignement supérieur composé des Universités et Grandes Ecoles. La loi du 5 septembre 2018, désormais rentrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, redéfinit précisément le cadre d'action et le rôle des acteurs de l'apprentissage ; et ce dans un objectif global d'accroissement des flux d'apprentis au niveau national.

La libéralisation du marché de l'apprentissage ouvre de nouvelles opportunités de développement sur notre territoire pour les apprentis, les établissements de formation et les entreprises.

L'apprentissage demeure une modalité de formation singulière nécessitant une maîtrise parfaite des processus amont et aval qui conditionnent sa réussite. Dans ce nouvel environnement, où chaque établissement peut théoriquement créer un CFA internalisé, notre CFA hors les murs se doit de faire la démonstration de sa valeur ajoutée et de son expertise au sein de son nouvel écosystème. Pour réussir cette transition notre établissement doit reposer sur une nouvelle organisation en capacité de soutenir les stratégies de développement de l'apprentissage des acteurs du supérieur sur notre territoire.

A cette mission « cœur de métier » (FormaSup Opérateur) de gestion du contrat doivent être désormais proposés d'autres services complémentaires nécessaires à l'efficience globale de tout dispositif d'apprentissage, qu'il soit porté par des établissements de formation et/ou des entreprises. A cet égard, FormaSup ARL se positionnera également comme un organisme de formation spécialisé (FormaSup Training) mais aussi comme un CFA conseil-expert (FormaSup Conseil) sur les démarches de prospectives et d'ingénierie vers toute organisation souhaitant mettre en place un dispositif d'alternance (professionnalisation, AFEST, apprentissage). Enfin dans ce contexte de dérégulation territoriale lié au retrait du Conseil Régional comme instance d'arbitrage, FormaSup doit reconstruire, en son sein, une gouvernance et des mécanismes de régulation territoriale adaptés à ce nouveau contexte.

Depuis 2007, le CFA FormaSup est engagé dans une démarche qualité maîtrisée se référant à la norme ISO 9001.

Cette démarche doit rendre plus efficient le déploiement de toutes nos activités en recensant l'ensemble de nos fonctionnements internes pour les améliorer en permanence. Ainsi, elle nous permet de rechercher la satisfaction de nos partenaires académiques et entreprises de façon pérenne et les conditions de son amélioration continue. Elle sert de socle pour l'ensemble des projets et des partenariats que nous conduisons dans une éthique professionnelle de transparence et de responsabilité sociétale particulièrement en phase avec notre label diversité obtenu en 2013.

Cette démarche doit aussi nous servir de guide pour évaluer les risques et les opportunités inhérents à notre nouvel écosystème. Nous avons d'ores et déjà identifié et analysé des enjeux prioritaires pour lesquels nous engageons des plans d'action opérationnels et organisationnels :

- **La promotion de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur et dans le monde économique dans un souci permanent d'élargir l'accès à tous et toutes aux diplômes de l'enseignement supérieur ;**
- **L'engagement de FormaSup dans des projets ou des partenariats faisant la promotion de la diversité comme richesse de notre société et de notre économie ;**
- **Le soutien et l'accompagnement des équipes de nos partenaires formation à la maîtrise des problématiques inhérentes à l'apprentissage ;**
- **Les besoins des employeurs d'apprenti.e.s ;**
- **L'accompagnement du trinôme : Apprenti.e.s - Maître d'apprentissage - Tuteur/trice académique ;**
- **La mise en œuvre d'une nouvelle offre de services en appui au développement de l'apprentissage pour nos clients entreprises et établissements partenaires.**

J'insiste particulièrement sur les axes suivants, qui feront l'objet d'un examen régulier et spécifique avec les membres de la revue de direction :

- **Être un CFA ressource-expert pour garantir le développement efficace de l'offre de formation de nos partenaires académiques et entreprises ;**
- **Accompagner et assurer le suivi des apprenti.e.s ;**
- **Maîtriser nos flux financiers en amont et en aval ;**
- **Développer l'offre de formation propre à FormaSup en adéquation avec les besoins des partenaires ;**
- **Développer des missions de conseil et d'expertise en ingénierie de dispositifs en alternance pour le monde économique et académique en France comme à l'étranger ;**
- **Porter des projets d'inclusion sociale et professionnelle en lien avec les politiques publiques de l'emploi et de la formation ;**
- **Mettre en œuvre une politique RH responsable garante d'un développement professionnel harmonieux pour chacun et chacune.**

Pour atteindre ces objectifs, le CFA FormaSup ARL compte sur l'implication de son comité de direction et de l'ensemble de ses collaborateurs/trices.

Je charge Mélodie MULLER, responsable qualité, de s'assurer que le système qualité est effectivement mis en œuvre, entretenu et efficace. Elle effectuera un retour régulier sur le système qualité en revue de direction et assurera la sensibilisation permanente du personnel aux enjeux de cette démarche qualité.

Je demande à chaque collaborateur/trice de notre CFA de s'engager dans cette démarche, de la pratiquer dans notre fonctionnement quotidien, de la promouvoir pour assurer sa réussite et l'intégrer dans notre projet d'entreprise.

Je m'engage à porter cette démarche, à en suivre les résultats et à affecter les ressources adaptées.

Le Directeur Général  
Olivier Marion